Maladies chroniques : Six protocoles thérapeutiques ont été signés

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-06-23 19:37:08 - Vu sur pharmacie.ma

Six protocoles viennent d'être validés et approuvés concernant la prise en charge des pathologies chroniques fréquentes et coûteuses, notamment : l'asthme, la polyarthrite rhumatoïde, l'insuffisance rénale, aigue, le diabète type 2, le cancer du sein et l'insuffisance rénale chronique terminale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le ministère de la santé , l'Agence nationale d'assurance maladie (ANAM), la société marocaine des sciences médicales (SMSM) et le conseil national de l'Ordre des médecins relative à l'élaboration des protocoles thérapeutiques

Les protocoles thérapeutiques rendent possible l'harmonisation des pratiques professionnelles et constituent, les référentiels des bonnes pratiques pour assurer la qualité des soins, les référentiels pour l'exercice du contrôle médicale assigné légalement aux organismes gestionnaires de l'AMO. Ils permettent d'autre part d'intégrer les éléments de maitrise des dépenses sur un plan médical et non comptable et constituent en outre des outils d'évaluation des pratiques professionnelles dans l'objectif de leur amélioration continue.

Pour être efficients, ces protocoles seront diffusés à large échelle auprès de la communauté médicale, des institutions concernées et des intervenants dans le domaine de la santé.